

Note n° 76 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

15 décembre 2020



SOMMAIRE

- Réunion des neuf organisations de retraité·e·s le 2 décembre
 - Actions du 17 novembre et carte pétition
 - Communiqué sur les libertés publiques
 - Absence de réponse de E. Macron
 - Expression sur le pouvoir d'achat
 - Solidarité intergénérationnelle
 - Texte autonomie
 - Journée d'action fin janvier
- La pénurie de médecins
- COR : baisse du niveau de vie des retraité·e·s
- Syndicat de lycéen·ne·s cherche des appuis
- L'humain pour aider à l'autonomie
- Reste à charge scandaleux

Note n° 76 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 14 décembre 2020

Les neuf organisations de retraité·e·s

Les neuf organisations CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA-Ensemble & solidaires, se sont réunies le mercredi 2 décembre 2020 par visioconférence.

Journée d'actions du 17 novembre et carte pétition au Président de la République sur le pouvoir d'achat. Les 7 organisations (CFTC et CGC n'ont pas appelé nationalement) :

- tirent un bilan positif du 17 malgré les circonstances difficiles, avec le maintien de près de la moitié des rassemblements prévus, des interventions auprès des parlementaires et/ou des Préfets, une bonne couverture de presse dans les départements,
- constatent un certain succès de la carte pétition en ligne avec 35 000 signatures (par internet), mais très limité car nous sommes encore bien loin du nombre total d'adhérent·es dans nos neuf organisations.
- **Décision** des 7 organisations : elles insistent auprès de leurs adhérent·es pour faire signer en ligne ; elles réfléchissent à la proposition de la CGT de faire appel à une société qui peut envoyer notre message à des personnes ciblées, par exemple les plus de 65 ans.

Un communiqué sur les libertés publiques s'avère indispensable. Face aux discours menaçants, aux mesures politiques sanitaires restreignant les libertés, aux menaces contre les pensions, au discours du 1^{er} ministre qui veut faire payer la dette et appliquer la réforme des retraites pour équilibrer les comptes publics (et non rendre le système plus juste comme cela était prétendu lors de la présentation de la réforme à points), nous devons exprimer nos revendications ... et ne pas en être empêchés par des lois restreignant les libertés, par le fichage selon nos opinions ou appartenance syndicale.

Absence de réponse de E. Macron : un communiqué rappellera nos revendications que Macron refuse d'entendre en refusant de nous recevoir.

Une expression sur le pouvoir d'achat : le gouvernement ne dit rien, il hésite à affronter frontalement les retraité·e·s, un électorat important. Mais il fait préparer les esprits par de multiples expressions d'experts, d'économistes, d'éditorialistes ; c'est une bataille des idées dans laquelle nous devons prendre place. Nous avons les éléments officiels sur le pouvoir d'achat, notamment le récent rapport du COR et toutes les augmentations que nous subissons (mutuelles, assurances, etc.). Notre expression se terminera par l'appel à une action fin janvier.

Solidarité intergénérationnelle : un texte commun des jeunes et des vieux avait été envisagé lors de la dernière rencontre avec les organisations de jeunesse, avant les confinements. Il est d'actualité et important dans le contexte actuel où le gouvernement cherche à dresser les générations les unes contre les autres. Nous contactons les organisations de jeunes pour finaliser ce texte.

Texte autonomie : Solidaires a proposé un texte d'analyse puis l'a résumé en trois pages.

- Les organisations le relisent dans la semaine, envoient leurs éventuels amendements, pour une mise à disposition des équipes lundi dans les départements.

Journée d'action

- Nous retenons la période de fin janvier. La prochaine réunion précisera le contenu et la forme. Une conférence de presse aura lieu début janvier, sur la revalorisation des pensions alors connue et l'annonce de cette journée d'action.

Prochaine réunion : vendredi 8 janvier à la FSU.

La pénurie de médecins

Un raisonnement simpliste libéral a pour conséquence de diminuer le nombre de médecins pour réduire les dépenses de santé ! Entre 2010 et 2020, leur nombre est passé de 94 261 à 85 754. La situation ne va pas s'arranger avec les départs en retraite, plus de 45 % des médecins ont plus de 60 ans et seulement 17,6 % ont moins de 40 ans !

Le gouvernement s'est glorifié de la fin du dispositif limitant le nombre d'étudiants en médecine, le numerus clausus... mais les facultés de médecine n'ont pas les moyens d'accueillir davantage d'étudiants. Seules 9 300 places sont offertes en 2021, alors que plus de 10 000 médecins cesseront leur activité et que les besoins sont estimés à environ 12 000 par an, du fait de l'augmentation de la population et de son vieillissement. Ce manque de médecins servira de prétexte à la fermeture des lits, aux déserts médicaux dans les territoires isolés.

La pénurie est tout aussi importante chez les infirmiers, les infirmières et les aides-soignant·e·s.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Note-no-76-aux-retraitees-et-retraites-adherant-a-Solidaires>